

OMPI/DA/MA/04/INF.1

ORIGINAL : français

DATE : février 2004



ROYAUME DU MAROC



ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ATELIERS ITINERANTS DE L'OMPI SUR L'APPLICATION DES DROITS ET LE RESPECT DE LA LEGISLATION RELATIVE AU DROIT D'AUTEUR ET AUX DROITS VOISINS

organisés par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec
le Ministère de la communication
et
le Ministère de la justice

Rabat, le 20 avril 2004

Casablanca, le 21 avril 2004

Meknes, le 22 avril 2004

PROGRAMME PROVISOIRE

document établi par le Bureau international de l'OMPI

- 8 h 30 – 9 h 00 Ouverture des travaux
- 9 h 00 – 9 h 30 Les principaux éléments de la protection du droit d’auteur et des droits voisins
- Conférenciers : Mme Fatima Daboussi, directrice adjointe, Bureau du développement économique avec les pays arabes, OMPI
- M. Abdallah Ouadrhiri, directeur général, Bureau marocain du droit d’auteur (BMDA)
- 9 h 30 – 10 h 00 Les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle dans l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC)
- Conférencière: Mme Fatima Daboussi
- 10 h 00 – 10 h 30 Pause-café et discussion
- 10 h 30 – 11 h 00 L’évolution du droit d’auteur et des droits voisins au Maroc et l’importance de la gestion collective
- Conférencier : M. Abdallah Ouadrhiri
- 11 h 00 - 11 h 30 La défense des droits de propriété intellectuelle et le règlement des différends
- Conférencier : M. Bernard Valette, premier vice-président du Tribunal de grande instance de Paris
- 11 h 30 – 12 h 00 Les règles de procédures judiciaires dans le cas de concurrence déloyale et de contrefaçon
- Conférencier : M. Bernard Valette

- | | |
|-------------------|---|
| 12 h 00 – 12 h 30 | Discussion |
| 12 h 30 – 14 h 00 | Déjeuner |
| 14 h 00 – 14 h 30 | Étude de cas de jurisprudence en matière de propriété intellectuelle au Maroc

Conférencier : Conférencier local |
| 14 h 30 – 15 h 15 | L'accord sur les ADPIC et les mesures douanières aux frontières

Conférencier : M. Wilfried Rogé, Direction des douanes, Paris |
| 15 h 15 – 15 h 30 | Pause-café et discussion |
| 15 h 30 – 16 h 00 | La piraterie et la contrefaçon et leur implication socio-économique et culturelle

Conférenciers : Mme Fatima Daboussi

M. Abdallah Ouadrhiri |
| 16 h 00 – 16 h 30 | Le rôle de l'administration douanière dans la lutte anti-contrefaçon

Conférencier : M. Wilfried Rogé |
| 16 h 30 – 17 h 00 | Les condamnations judiciaires, dommages et intérêts, sanctions civiles et pénales et mesures accessoires

Conférencier : M. Bernard Valette |

- 17 h 00 – 17 h 30 Le rôle de l'appareil judiciaire dans la protection de la propriété intellectuelle
- Conférencier : M. Bernard Valette
- 17 h 30 – 18 h 00 Table ronde sur la coordination entre secteurs privé et public et titulaires de droits pour la promotion de la propriété intellectuelle au Maroc
- 18 h 00 – 18 h 30 Clôture des travaux

[Fin du document]